

ccfi MAG

Le magazine de ma **Communauté de Communes**

**ON VOUS EN
DIT PLUS**

Le budget 2017
de la CCFI

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**À la rencontre des entrepreneurs
qui investissent en CCFI**

VOS SERVICES



Zoom sur les futurs travaux de la piscine intercommunale à Bailleul.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



5 actions concrètes pour bien comprendre le PLUi.

TRAVAUX DE VOIRIE



La voirie à la CCFI, ce ne sont pas que les routes !

12

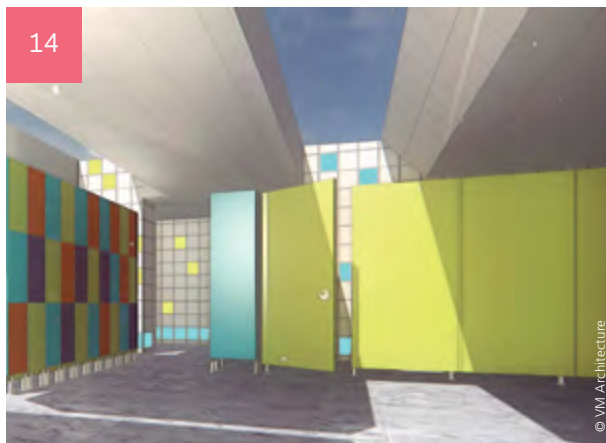


© AUD Saint-Omer Flandre Intérieure

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour comprendre en 5 actions concrètes quel sera l'impact du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour notre territoire, rendez-vous en page 12 !

14



© VM Architecture

PETITE ENFANCE - JEUNESSE - ACTION SOCIALE

La piscine intercommunale à Bailleul va changer de visage avec des travaux d'envergure qui débuteront cet été ! Plongée dans les coulisses du projet.

6



L'INVITÉ DE LA CCFI

Saviez-vous que la plus grande imprimante 3D commercialisée actuellement est implantée à Bailleul ? Nous avons rencontré Santo PETRANTÒ, gérant de 3D FT LAB.

8



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rencontre avec les entrepreneurs qui font vivre la Flandre Intérieure et le rôle de la CCFI pour les aider à se développer. Nous sommes également entrés au pôle de coopération et d'innovation de Méteren pour vous faire découvrir deux coworkeuses qui ont plébiscité cette forme d'entrepreneuriat.

7



© OT Cœur de Flandre - Isabelle D'Hulst

ACTUALITÉS

Une aide financière débloquée par la CCFI pour épauler les artisans et commerçants et une nouvelle plateforme Proch'Emploi pour rapprocher demandeurs d'emplois du territoire et entreprises : c'est l'actu de ce numéro 5 !

4



RETOUR EN IMAGES

Rétrospective en images (et parfois en flamand !) sur les événements qui ont marqué l'actualité de la Flandre Intérieure ces derniers mois.

16



PARTENARIAT

Pour la troisième année consécutive, la CCFI est partenaire officiel des 4 Jours de Dunkerque. Cette année, une épreuve 100% CCFI est prévue le samedi 13 mai !

11



ENVIRONNEMENT

Le lancement du projet LYSE et un zoom sur le dispositif mis en place par la CCFI pour préserver mares et haies bocagères en Flandre Intérieure sont au menu de la page environnement.

10



TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie à la CCFI, ce ne sont pas que les routes ! On vous en dit plus sur des travaux, parfois insoupçonnés, réalisés sur le territoire.

CCFI Mag' - Communauté de Communes de Flandre Intérieure - numéro 5 - avril 2017

Directeur de la publication : Jean-Pierre BATAILLE, Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure - Responsables d'édition : Jean-Pierre FERAMUS, CCFI et Bruno CHAUDEMANCHE, CCFI - Rédaction : Service Communication, CCFI avec l'aide des services - Conception graphique et réalisation : Audacioza, Wemaers-Cappel - Impression : Nord'Imprim, Steenvoorde - Routage : La Poste - Dépôt légal : en cours - ISSN : 2493-1047.

Cette impression à 50 000 exemplaires du magazine, avec un papier Cocoon Silk 60 115g, permet d'économiser sur le plan environnemental 31 096 litres d'eau, 2 153 kg de bois, 1 325 kg de matières envoyées en décharge et 153 kg de CO₂.

La Flandre Intérieure au centre de l'univers !

ÉDITORIAL

Vous l'aurez compris, notre territoire n'est pas au centre de l'univers d'un point de vue géographique. Mais plus symboliquement, Iris Mittenaere, élue Miss Univers le 30 janvier dernier, a ravivé notre flamme chauviniste et notre fierté d'appartenir à la Flandre Intérieure.

Cette fierté, nous la partageons avec vous, au quotidien, en menant des projets ambitieux dans tous les domaines : développement économique, aménagement du territoire, services à la population... Aucun secteur ne sera oublié en 2017 ! A la CCFI, nous avons choisi d'investir massivement pour que notre territoire franchisse un cap, économique, technologique ou encore touristique. Cet investissement, nous avons choisi de vous le présenter en toute transparence avec un encart spécialement consacré au budget de la CCFI. Vous pourrez également prendre connaissance de nos différents postes de dépenses et de recettes pour cette année 2017.

2017 est une année charnière à plus d'un titre pour notre territoire. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera mis en place pour l'ensemble de nos 50 communes. Nous avons souhaité vous le présenter lors d'une réunion publique, le 30 mars dernier, afin que notre projet pour la Flandre Intérieure de demain n'ait plus aucun secret pour vous. Vous trouverez dans ce CCFI MAG' des exemples d'actions concrètes qui seront menées. Deuxième temps-fort et non des moindres, la définition de notre projet de territoire, travaillé avec l'ensemble de vos élus municipaux. Il répondra aux nouvelles attentes des habitants et des entreprises, et permettra à notre territoire d'être plus attractif. Il était primordial de faire converger autour d'un projet commun, cohérent et visionnaire les multiples initiatives publiques et privées qui forgeront notre territoire à l'avenir. A la CCFI, nous voyons « la Flandre en grand » ! Il ne me reste qu'à vous souhaiter une très bonne lecture de ce CCFI MAG' numéro 5 !



Jean-Pierre BATAILLE
Président de la CCFI

ZOOM SUR RUBROUCK

Le charme d'un bourg à l'histoire médiévale

Rubrouck, à l'extrémité nord du territoire de la CCFI, compte 979 habitants pour une superficie de 14,88 kilomètres carrés. Classée parmi les plus beaux villages de France, la commune dispose d'une vaste et belle église « hallekerque » repérable à des kilomètres à la ronde. Malgré sa taille modeste, Rubrouck dispose de tout l'équipement d'une grande commune, et même d'un musée à la gloire de Guillaume de Rubrouck.

► Un peu d'histoire...

L'origine du nom de la commune remonte à 1104. « Rubroch » : « Ru » provenant de « ruw », rugueux dans le sens de broussailleux, et « brouck » de marais. La motte castrale atteste de l'origine médiévale du bourg. D'anciennes maisons, le béguinage ou encore la façade du musée Guillaume de Rubrouck sont chargés d'histoire !

► Une commune animée et singulière !

La vie de la commune est rythmée par des manifestations comme le marché de Noël annuel proposant de l'artisanat local, la ducasse de juin mais aussi et surtout le Naadam, une fête ancestrale mongole, célébrée tous les deux ans.

► Rubrouck et la CCFI

La CCFI apporte notamment son soutien en matière de voirie, de culture avec le CLEA par exemple, mais également un accompagnement financier et technique pour les projets présents et futurs !

*Retrouvez à chaque numéro
un zoom sur une commune
choisie au hasard.*





Le 28 janvier dernier, le pôle de coopération et d'innovation de Méteren ouvrait ses portes au public pour une journée portes ouvertes. Proposé à tous et totalement gratuit, ce temps d'échanges a également été l'occasion de découvrir le SmartLiving Lab, démonstrateur mobile qui y était implanté provisoirement. De nombreux ateliers ludiques étaient proposés pour découvrir en famille l'impression 3D, la créativité ou encore la robotique !

Plus d'informations sur le pôle de coopération et d'innovation en page 9

Devant un parterre de plus de 300 élus et partenaires du territoire réunis dans la salle des fêtes de Borre, Jean-Pierre BATAILLE, Président, a rappelé l'ambition de la collectivité pour cette année 2017. Elus et agents de la CCFI convergent vers un même but : la création de richesse sur notre territoire. Cela passe évidemment par une accélération de notre politique de développement économique mais pas seulement ! Un aménagement numérique, durable et optimisé de la Flandre Intérieure doit lui permettre d'être toujours plus attractif avec des services à la population optimisés.



70 places de stationnement, c'est la capacité du nouveau parking du pôle gare de Bailleul inauguré quelques jours avant le début du carnaval. Jacques HERMANT, Vice-Président en charge de la Voirie et des Travaux, accompagné des agents CCFI et des élus bailleulois, a eu l'honneur d'être le premier à emprunter ce parking « made in CCFI » avec places de recharge pour véhicules électriques ou encore un éclairage LED !



Près de 200 personnes étaient présentes lors de la réunion publique relative au PLUi, organisée le 30 mars dernier. Pourquoi un PLUi ? Retour d'expérience des communes ? Méthode employée et contenu ? Toutes ces questions ont été abordées par Valentin BELLEVAL, Vice-Président en charge notamment de l'aménagement du territoire. Une belle mobilisation des habitants !



Le bassin de rétention d'eau de pluie, répondant aux nouveaux besoins en matière de défense incendie de la Zone d'Activités de la Houblonnière, vient d'être terminé ! D'une capacité de 463 mètres cubes, celui-ci servira de réserve complémentaire, notamment pour le restaurant Buffalo Grill. Ces travaux ont permis de viabiliser et de rendre accessible une nouvelle parcelle sur la zone. Un chantier mené en deux mois seulement !



La première réunion du Club des Hébergeurs s'est tenue au sein du pôle de coopération et d'innovation de Méteren le 7 mars dernier. Ces rendez-vous organisés avec les hébergeurs touristiques (hôtels, gîtes, campings, etc.), permettent de travailler ensemble sur l'avenir de la destination et sur le développement touristique du territoire. Les différents investissements touristiques y sont notamment débattus.

La CCFI poursuit son action en matière de soutien des grands événements sportifs du territoire ! En janvier dernier, le partenariat avec le club de la Tulipe Noire d'Hazebroeck et son célèbre Haz Master Tour a été renouvelé. Pour cette huitième édition, la CCFI était partenaire principal du deuxième tournoi professionnel féminin inclus dans le Circuit National des Grands Tournois (CNGT).



© Tulipe Noire - Hazebroeck



La première saison du Contrat Local d'Éducation Artistique se déroule actuellement sur l'ensemble du territoire. Nos 5 artistes en résidence parcourent la Flandre Intérieure pour mettre en place des projets artistiques avec petits et grands. La compagnie Improvisible a, par exemple, accompagné le carnaval d'une école primaire de Terdeghem et organisé un temps de répétition avec un concert participatif pour des collégiens de Saint-Jacques à Hazebrouck.



La CCFI, en collaboration avec le SIECF*, a réalisé des tests de débit numérique auprès de 21 entreprises situées dans les zones d'activités intercommunales. Ces tests permettent d'évaluer le débit numérique actuel et d'identifier les besoins sur chacune de nos zones. Les résultats, transmis au Syndicat Mixte Fibre Numérique 59-62, permettront d'appuyer la nécessité de déploiement du très haut débit pour nos entreprises.

*Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre

37 jeunes ont participé à la dernière session BAFa des vacances de février à Sainte-Marie-Cappel. Rôle de l'animateur, sécurité autour de l'accompagnement des enfants, mise en place de jeux et d'activités adaptés en fonction de l'âge des enfants, réglementation des centres de loisirs : un programme chargé pour nos animateurs en herbe !



« Plantons le décor » est une opération portée par les Espaces Naturels Régionaux et animée par la CCFI sur son territoire. Cette année, 73 personnes ont bénéficié de ce dispositif qui permet de se procurer des plants d'origine locale et de bénéficier de tarifs avantageux grâce à une commande groupée. En 2016-2017, près de 3000 arbres et arbustes et 150 fruitiers ont été plantés !

Plus d'informations sur www.plantonsledecor.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre CCFI Mag' est un magazine responsable ! Le magazine que vous tenez entre les mains est imprimé avec des encres végétales à 50 000 exemplaires sur le territoire de la CCFI, à Steenvoorde, chez Nord'Imprim. Nous travaillons avec une entreprise locale, pleinement investie en matière de respect de l'environnement et de réduction des déchets. Le papier utilisé est un papier recyclé à hauteur de 60%, produit dans la Sarthe. Pour 4 numéros par an, le choix de ce papier plutôt qu'un papier non-recyclé, c'est chaque année :



124 384 L
d'eau économisés



8 612 kg
de bois sauvagardés



5,3 T
de déchets économisés

WEET JE GY DAT ?

Traduction en Flamand

Je CCFI Mag' is een gazette die op let ! De gazette dat je in jen handen houdt is edrukt mee inten die van de nateure kommen. T' zyn 50 000 gazetten die van Nord'Imprim edrukt zyn na Steenvoorde in de streeke van de CCFI. Me werken mee een lokale enterpryze die 't ommeleggen respekteerd en die de afvallen vermindert. 'T papier, die in de Sarthe emaeckt is, komt van 60 ten honderd van wéeregebruukte papier. Voor 4 nummers t' jaers, een zulk papier kiezen in de plekke van een nieuw papier, 't is yder jaer :



124 384 L
waeter espaerd



8 612 kg
hout beschermd



5,3 T
minder die in de meschplekke esmeeten zyn

Traduit par l'ANVT - Vervlamscht van de ANVT - www.anvt.org

Santo PETRANTÒ

Dirigeant de l'entreprise 3D FT LAB - Bailleul

Nous nous sommes rendus sur la zone d'activités de la Blanche Maison à Bailleul pour découvrir une entreprise à la pointe de l'innovation sur le territoire. Rencontre avec son dirigeant, Santo PETRANTÒ.

1. Santo PETRANTÒ, tout d'abord quelle est la particularité de votre activité ? Qu'est-ce qui fait que 3D FT LAB est unique ?

Après avoir cédé notre entreprise Focus Industrie, créée il y a 22 ans à Bailleul, nous avons voulu nous lancer dans une nouvelle aventure, celle de l'impression 3D. Mais pas n'importe quel type d'impression 3D, l'impression 3D grand format. Aussi, nous avons investi dans la plus grande imprimante 3D actuellement commercialisée. Cette imprimante permet de réaliser, grâce à la technologie du fil fondu, des pièces d'un mètre cube ! Seules deux imprimantes de ce type sont implantées en France. Nous disposons également d'un scanner couleur 3D à lumière structurée pour transformer tout type d'objet en fichier imprimable en 3D.

2. Pourquoi avoir choisi la CCFI pour exercer votre activité ?

Historiquement, nous nous sommes implantés à Bailleul pour y développer notre première activité et avons vu grandir la zone d'activités autour de nous. À l'époque, nous étions déjà en avance sur notre temps avec une entreprise qui se définissait comme un architecte de la mécanique. Aujourd'hui, avec notre « print service » permettant d'imprimer n'importe quelle pièce en 3D (2 couleurs) et la spécificité de notre activité, nous avons de nombreuses pistes de développement. Nous lançons tout juste notre projet qui demande d'être vulgarisé et compris par nos clients potentiels.



3. Quels sont vos futurs projets et vos interactions avec la Flandre Intérieure ?

La technologie 3D est pleine d'avenir et applicable dans de nombreux domaines. Ce marché est en train de véritablement se démocratiser. Aujourd'hui on se sert de la 3D dans des secteurs variés. Pour le prototypage dans l'industrie, dans le domaine artistique, les objets du quotidien en déco et même dans le domaine culinaire ! Par exemple, une commune peut faire appel à nos services pour modéliser et imprimer en 3D miniature ses monuments pour que les personnes malvoyantes puissent les visualiser. Nous avons acquis ce matériel de pointe pour capter de nouveaux marchés et des projets sont sur le point de se concrétiser sur et en dehors du territoire.

4. Comment la CCFI vous apporte une aide au développement ?

Les institutions sont de plus en plus proches des petites entreprises, c'est très positif ! La CCFI et l'agence SOFIE* nous permettent d'accéder à un large réseau. L'impression 3D grand format manque encore de notoriété et les applications sur le territoire sont nombreuses. Nous sommes notamment en lien avec le pôle de coopération et d'innovation de Méteren pour imprimer les pièces de grand format chez nous. Je vois la CCFI comme une sorte de connecteur pour nous apporter de la visibilité et des opportunités de projets.

5. Vous qui faites preuve de créativité au quotidien, trouvez-vous que nous sommes sur un territoire innovant ?

Croyez-moi, la Flandre Intérieure innove, mais le problème est que cela ne se sait pas. Les entreprises communiquent peu vers l'extérieur, alors que des projets incroyables ont été menés et le seront encore à l'avenir. Par exemple, chez Focus Industrie, nous avons fourni les pulvérisateurs spécifiques destinés au système de protection incendie du porte-avions Charles de Gaulle, et plus récemment développé le premier simulateur 3D temps réel de protection incendie par déluge. Oui, à Bailleul, comme quoi, nous savons innover ! Il ne reste plus qu'à le faire savoir pour capter les grands projets sur le territoire.

La Flandre Intérieure innove, mais elle le fait trop secrètement !

Santo PETRANTÒ
Dirigeant de l'entreprise 3D FT LAB
Bailleul

*Saint-Omer Flandre Interface d'Entreprises

Un soutien complémentaire pour les artisans et les commerçants

Voté lors du conseil de communauté du 20 mars dernier, ce dispositif d'aide financière est complémentaire à celui d'Initiative Flandre Intérieure, association proposant des prêts d'honneur aux petites et moyennes entreprises sur le territoire. En voici les modalités.

S'installer, se développer, créer son activité relèvent parfois du parcours du combattant pour nos artisans et commerçants de Flandre Intérieure. Les financements complémentaires peuvent être complexes à obtenir, ce qui peut à terme ralentir le dynamisme de notre territoire. La CCFI, compétente pour l'octroi d'aides économiques à l'immobilier, a décidé de mettre en place un fond d'aide à l'installation et à la reprise des commerces et des entreprises d'artisanat. Complémentaire au dispositif proposé par Initiative Flandre Intérieure (IFI), ce dispositif se veut souple, efficace et surtout réactif.

Comment l'obtenir ? Il faut tout d'abord

être éligible par IFI pour pouvoir bénéficier de facto de l'aide de la CCFI. L'obtention de prêts d'honneur IFI passe par certaines conditions : avoir une structure enregistrée au répertoire des métiers, au registre du commerce ou à l'URSSAF sur le territoire de la CCFI et appartenir aux domaines d'activités soutenus par IFI. Automatiquement, la CCFI versera une aide financière complémentaire de 1 500 euros par création ou par reprise. Cela représente entre 30 et 60 projets chaque année ! Soutenir l'installation et le développement de l'artisanat et du commerce sur le territoire, c'est aussi cela le développement économique.

Toutes les informations sur le dispositif IFI sur le site www.initiative-flandreinterieure.fr

Vous créez de l'activité, nous sommes là pour vous aider !

Pascal CODRON

Vice-Président en charge du Développement et Innovation Économiques, de l'Artisanat et du Commerce de Proximité



Proch'Emploi : accompagner les entreprises dans leur recrutement



Une nouvelle plateforme Proch'Emploi vient de s'implanter dans les locaux de la CCFI. Son objectif ? Accompagner les entreprises du territoire pour favoriser un recrutement local. On vous en dit plus.

Le Conseil régional Hauts-de-France a lancé le dispositif Proch'Emploi pour recréer du lien entre demandeurs d'emploi et entreprises. Pour accompagner les entreprises dans leur recrutement, des plateformes Proch'Emploi en lien avec les entreprises s'implantent dans tous les bassins d'emploi. En mars, c'est celle de Flandre Intérieure qui vient d'ouvrir. Cette plateforme est un véritable acteur de l'emploi qui répond aux besoins en emploi et en compétences des entreprises avec les ressources humaines locales. Et c'est là tout l'intérêt de son implantation en CCFI ! Les entreprises peinent parfois à recruter ou à rendre visibles leurs offres d'emploi.



La plateforme Proch'Emploi est là pour faciliter leurs démarches et présélectionner les profils les plus adaptés à leurs besoins. Elle tisse un partenariat étroit avec les autres partenaires locaux de l'emploi, Pôle Emploi et Mission Locale notamment. Un réseau de chefs d'entreprises locaux, impliqués dans l'emploi sur le territoire comme véritables ambassadeurs du dispositif Proch'Emploi, va également se mettre en place. Nouveauté, des circuits courts permettant un dialogue direct entre entreprises et demandeurs d'emploi seront créés. La plateforme territoriale Proch'Emploi offre un service sur-mesure aux recruteurs de Flandre Intérieure !

Pour les entreprises, contactez la plateforme Proch'Emploi en lien avec les entreprises de la CCFI au 03 66 47 00 23, pour les demandeurs d'emploi contactez le 0 800 02 60 80 (appel gratuit).

À la rencontre des entrepreneurs qui investissent en CCFI

« Le développement économique à la CCFI se résume à la création de zones d'activités ». Pour tordre le cou à cette idée reçue, nous avons choisi de rencontrer deux entrepreneurs qui investissent en Flandre Intérieure. Zoom sur leur activité mais également sur le rôle de la CCFI pour les accompagner au quotidien.



Philippe KRAUSE, Lussiol, Hardifort

▶ Pouvez-vous nous décrire votre activité ?

Lussiol est spécialisé dans la création et la vente de luminaires d'intérieur depuis 2011. Nous nous appuyons sur un savoir-faire métier depuis plus de 20 ans et disposons d'une solide expérience dans le domaine. 5 designers renforcent notre équipe et créent au quotidien nos propres modèles. Nous travaillons avec des fabricants à l'international et en France qui nous garantissent un façonnage et un rendu irréprochables tout en étant compétitifs.

▶ Pourquoi avoir choisi la CCFI ?

Notre siège social est historiquement basé à Hardifort et notre chaîne logistique à 500 kilomètres de là. Nous avons souhaité regrouper l'intégralité de nos métiers sur un seul site. Le site de Blaringhem, où travaillent déjà 7 salariés, représentait l'équilibre parfait. Demain, nous souhaitons nous développer à l'export et attaquer de nouveaux marchés comme celui des collectivités par exemple.

▶ Et l'accompagnement de la CCFI dans votre projet ?

C'est tout d'abord un accompagnement au quotidien pour nous installer à Blaringhem. Notre déménagement sera d'ailleurs définitif fin septembre. La CCFI a facilité nos relations avec les partenaires de l'emploi sur le territoire en organisant une rencontre. Plus inattendu, la CCFI a joué un rôle d'intermédiaire en contactant le centre pénitentiaire de Longuenesse. Aujourd'hui, les détenus assemblent dans leur propre atelier certains de nos luminaires.

Lionel DEBRIL, TCF Isol', Hazebrouck

▶ Quelle est la particularité de votre projet ?

Tout est parti de la fermeture de l'atelier de couture de la rue de Vieux-Berquin, à Hazebrouck. J'ai décidé d'y reprendre le matériel existant, d'y sauvegarder 2 emplois et de créer une entreprise d'insertion : TCF Isol'. Son activité a débuté en novembre 2016 et s'inscrit dans un marché de niche à fort potentiel : la fabrication d'ensembles isolants à base de textiles industriels. Aujourd'hui, TCF Isol' emploie 4 salariés.

▶ Comment vous êtes-vous lancé dans l'aventure ?

Je suis à la tête de TCF Industrie, entreprise de chaudronnerie, tuyauterie industrielle et de maintenance, installée à Hazebrouck. Je souhaitais entreprendre autrement, par l'intermédiaire de l'économie sociale et solidaire. Ce projet, permettant aujourd'hui de fabriquer des produits destinés à l'industrie et d'isoler des éléments à forte déperdition calorifique, je n'aurais pu le concrétiser seul. De nombreux partenaires m'ont épaulé : Orme Activités, le club Cigales du Rivage d'Hazebrouck, le Cabinet Trinity Avocats, la CCFI et l'agence de développement économique SOFIE*.

▶ En quoi nos services vous ont aidé ?

La CCFI m'a aidé, en lien avec l'agence SOFIE, à donner de la visibilité à mon projet et notamment lors de l'inauguration du 4 mars dernier grâce à son réseau de partenaires. Lors de la table ronde organisée sur la thématique de l'économie sociale et solidaire, Pascal CODRON, Vice-Président en charge du développement économique à la CCFI, est même intervenu pour soutenir et valoriser notre projet !

* Saint-Omer Flandre Interface d'Entreprises



On explore de nouveaux modes de travail à l'espace de coopération et d'innovation !

Pour bien comprendre le rôle du nouvel espace de travail partagé implanté en Flandre Intérieure, nous avons choisi de nous appuyer sur deux expériences révélatrices de l'utilité du travail collaboratif. Direction Méteren au pôle de coopération et d'innovation.

Depuis décembre dernier, le pôle de coopération et d'innovation de Méteren accueille des profils d'entrepreneurs variés. Ce nouveau site comprend un labo de codesign, des espaces de travail partagés et privatifs, des salles de réunion et un fablab où il est possible de prototyper ses projets sur place ! Dans un bureau privatif est installée Floriane BATOT, créatrice de l'association « A nous 2 » permettant les rencontres sur le territoire. Une expérience réelle et surtout différente des sites de rencontre classiques. Floriane a rejoint le pôle l'an dernier, où elle a participé activement aux déjeuners entrepreneurs pour échanger sur son projet. Aujourd'hui, elle a choisi d'adhérer au pôle et d'occuper un bureau privé pour un

coût de 190 euros HT par mois. Depuis, elle y travaille chaque jour et y reçoit ses clients. Direction la cuisine partagée, où nous croisons Marie DEREMAUX, infographiste, à l'origine d'« Ecotime ». Cette entreprise propose à ses clients tous les outils du web, ainsi que les outils d'identité visuelle (logo, charte graphique, etc.) avec un accompagnement personnalisé. Le but est qu'ils deviennent autonomes pour le fonctionnement de leur site. Marie a d'abord participé aux estaminets d'idées, puis aux déjeuners. Le pôle l'accueille, dans son espace nomades ou dans la cuisine qu'elle affectionne particulièrement. Le coût de l'heure passée lui revient à 2,60 euros HT, sans être adhérente.

ET SI ON PARLAIT FINANCES ?

12,1 M€



investis pour le développement économique en 2017

Le point de départ de notre action est l'accompagnement de chaque projet économique.

Pascal CODRON
Vice-Président en charge du Développement et Innovation Économiques, de l'Artisanat et du Commerce de Proximité



Le pôle poursuit son développement !

Des ateliers pratiques sur des thématiques variées sont organisés chaque semaine pour découvrir toujours plus de nouveaux outils et modes de créativité. Des ateliers ouverts à tous ! Le fablab va prochainement ouvrir ses portes avec des sessions d'initiation à l'utilisation de la découpeuse laser et de la fraiseuse numérique. Ses capacités d'impression 3D sont par ailleurs complétées par celles de la société bailleuloise 3D FT Lab (voir page 6).

Plus d'informations sur le site Internet de la CCFI ou en appelant le 06 89 88 40 64.

Les travaux de voirie : les routes mais pas seulement !

Les travaux de voirie ne concernent pas uniquement les 1 500 kilomètres de routes maillant le territoire. Ce sont également des travaux qui facilitent votre quotidien et celui de nos entreprises. Quelques exemples.



Lorsqu'une nouvelle entreprise s'installe sur l'une de nos zones d'activités, des travaux d'accessibilité sont parfois nécessaires. Les routes inadaptées pour les engins de travaux ou simplement une voirie à créer de toutes pièces : c'est là que la CCFI intervient ! La voirie joue un rôle de connecteur indispensable et la réactivité de nos services accélère l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire. Deux

exemples : la voirie menant aux futures parcelles du Parc d'Activités de la Verte Rue à Bailleul et la création d'une voirie adaptée aux engins de travaux, en prolongement d'une voirie existante, sur la zone d'activités de Blaringhem. Le réaménagement de cette zone permettra de commercialiser plus facilement les parcelles et de faciliter les futurs flux de circulation !



La nouvelle déchetterie située à Bailleul ne disposait pas d'une voirie permettant un accès optimal pour ses futurs utilisateurs. C'est à ce moment que les services de la CCFI entrent en jeu. Analyse du besoin, sollicitation du prestataire, réactivité et contrôle des travaux sur site : un chantier mené dans des délais très courts qui permettent au site d'ouvrir au public dans un délai raisonnable et des conditions d'accès optimisées.

Nos services techniques réalisent également des travaux plus insolites. Comme ici, à Morbecque, sur le circuit pédestre des Rivières Cœur de Flandre. Une passerelle métallique permettait le franchissement piéton de l'écluse du Grand Dam. Celle-ci a été déposée car jugée trop dangereuse et en mauvais état, puis laissée sur place. Pour permettre au circuit pédestre, passant également par Vieux-Berquin et Merville, d'être à nouveau emprunté par les touristes et les randonneurs, la CCFI a réalisé ces travaux en régie ! Dépose, remise en état et sécurisation sur site de la passerelle, un chantier mené par nos agents!



Lutte contre les inondations : lancement du projet européen LYSE

Le 7 mars dernier, à Sercus, a été lancé le projet européen LYSE. L'objectif de ce programme d'actions transfrontalier est de réduire le risque d'inondations. La situation géographique de la CCFI la rend pleinement concernée. On vous en dit plus.

Rappelez-vous, en 2016, 10 de nos communes ont été déclarées en état de catastrophe naturelle suite aux inondations et coulées de boue survenues entre le 30 mai et le 24 juin. Ce sont près de 250 arrêtés de catastrophes naturelles qui ont été enregistrés depuis 1989. Le projet européen LYSE, porté par l'USAN* concerne les bassins versants transfrontaliers de la Lys et de l'Yser. Un vaste territoire, fortement urbanisé et pour lequel les communes sont soumises à un risque important d'inondation. La CCFI, traversée par ces deux cours d'eau, est donc fortement impliquée dans ce projet. L'Yser prend d'ailleurs sa source à Buyscheure. Dans le cadre de ses compétences, la CCFI contribue au projet. La création d'aménagements hydrauliques doux en amont des bassins versants et sur les zones sensibles à l'érosion et au ruissellement (plantation de haies, mares) a d'ores et déjà été lancée sur le territoire. L'expérimentation d'un zonage pluvial à Steenvoorde, pour mettre en évidence les dysfonctionnements dans la gestion des écoulements, permettra demain de les prendre en compte dans l'aménagement de cette zone. Un groupe de travail transfrontalier, car les cours d'eau et les inondations n'ont pas de frontières, a également été monté sur la thématique « urbanisme et risque d'inondation ».

*Union Syndicale d'Aménagement hydraulique des communes du Nord



Flandria Rhei
Partons 2.0

Avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional – Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

L'arrivée du printemps, les beaux jours, le réveil de la nature... Notre territoire regorge de trésors naturels sublimés par le retour du soleil. Par exemple, saviez-vous que la Flandre Intérieure compte 101 plantes à fleurs et fougères d'intérêt patrimonial dont 48 espèces considérées comme rares ou très rares dans les Hauts-de-France. Cette richesse, notamment floristique, est à préserver mais aussi et surtout à découvrir ! Un inventaire précis a permis de déterminer les zones où la faune et la flore sont particulièrement intéressantes. Les Monts de Flandre, la forêt de Nieppe ou encore les zones humides situées à Houtkerque, Steenwerck et Noordpeene font partie de ces zones naturellement riches. Ces espaces sont pris en compte dans l'élaboration du PLUi. Profitez des sorties nature organisées sur le territoire et des nombreux chemins de randonnée !



16

ZONES NATURELLES d'intérêt écologique faunistique et floristique répertoriées sur le territoire

Mares et haies : un rôle clé et des aides de la CCFI pour les préserver

Elles préservent la biodiversité, régulent les événements pluvieux de manière douce et participent à l'embellissement de notre cadre de vie : les mares et les haies font intégralement partie de notre patrimoine naturel. Focus sur les dispositifs de la CCFI pour les préserver.

Création et restauration de mares :

Ce dispositif est ouvert à tout habitant du territoire. Vous pouvez nous faire part de vos projets de travaux en remplissant la fiche de « diagnostic mare » disponible sur le site Internet de la CCFI ou dans votre mairie. Le financement exact n'est pas encore défini mais nous ne manquerons pas de vous recontacter.

Plantation et entretien de haies :

Plusieurs aides existent, selon que soyez particulier ou exploitant agricole. Vous avez la possibilité de bénéficier de plants locaux à coût avantageux ou encore d'aides financières pour entretenir vos linéaires de haies selon certaines conditions. Des documents sont également à disposition dans votre mairie ou sur le site Internet de la CCFI.



Pour prendre connaissance de ces dispositifs, rendez-vous sur le site Internet de la CCFI rubrique aménagement / environnement.

5 actions clés pour bien comprendre l'utilité du PLUi

En juillet dernier, vos élus ont fixé les grandes orientations d'aménagement et de développement de notre territoire pour les 10 à 15 ans à venir. Vous êtes les premiers concernés par la mise en place du Plan Local d'Urbanisme intercommunal fin 2017. Concrètement, voici ce qui va changer.



Réorganiser et favoriser la mobilité de demain

La Flandre Intérieure est traversée par une dorsale ferroviaire, indispensable à l'organisation de nos déplacements. Nous allons améliorer et favoriser ce mode de déplacement doux. Les haltes-gares, comme celle de Nieppe et Cassel par exemple, seront plus accessibles, rénovées et adaptées avec des billetteries automatiques, des cheminements cyclistes et piétons agréables et sécurisés, et bien-sûr une offre de stationnement optimisée. L'offre de transport bus et co-voiturage sera également améliorée.



Nous développer sur le plan économique, sans oublier nos voisins

Pour favoriser l'emploi, le PLUi va permettre d'aménager durablement de nouveaux espaces pour accueillir des investisseurs. L'objectif ? Attirer et nous développer. Cela passe par une valorisation de notre territoire en dehors de nos frontières, le tourisme jouant un rôle clé, mais également une collaboration étroite avec nos voisins frontaliers. Le commerce de proximité sera également favorisé en cœur de ville et village grâce à l'encadrement de l'aménagement commercial et à des espaces de vie où le piéton aura une place prépondérante.



Et la population dans tout cela ?

Le diagnostic élaboré dans le cadre du PLUi a révélé que la Flandre Intérieure demeure attractive. Cette attractivité nous amène à devoir créer un territoire multigénérationnel. Le double défi : accueillir les nouveaux jeunes arrivants en accompagnant le vieillissement de la population. Le parcours résidentiel va évoluer et la production de logements répondra aux besoins des habitants en fonction des différentes étapes de leur vie. Quelques exemples : logement locatif, soutien à l'accession à la propriété ou encore résidences pour les personnes en perte d'autonomie.

On vous en dit plus : qu'est-ce que le contrat de ruralité ?

Les contrats de ruralité ont été mis en place par le Comité Interministériel aux ruralités pour accompagner le développement des territoires ruraux. Derrière cette appellation se cache une aide financière précieuse pour les projets de nos plus petites communes et des projets communautaires structurants. On vous en dit plus.

La finalité des contrats de ruralité est simple : accélérer la réalisation de projets concrets au service des habitants et des entreprises. La CCFI, de par sa situation démographique et géographique, bénéficie d'une enveloppe de 480 000 euros, répartis pour un tiers sur des projets communautaires et deux tiers sur des projets communaux. Il s'agit d'une volonté de la CCFI de consacrer la majorité de la somme pour aider directement ses plus petites communes. Pour le premier tiers, 160 000 euros seront consacrés à la requalification d'une friche industrielle à Hazebrouck, qui accueillera le site communautaire dédié aux services

et au développement économique, et à remplacer et homogénéiser la signalétique de nos zones d'activités. Les deux tiers de l'enveloppe restants, soit 320 000 euros, aideront des projets communaux qui revitaliseront les bourgs-centres, rendront accessibles les services aux habitants ou encore favoriseront la mobilité. Sur les 50 communes du territoire, 43 communes de moins de 2 500 habitants ont été jugées éligibles pour présenter des projets. Cœur de village, construction d'un complexe sportif, maison multi-services ou encore espace culturel : les projets épaulés sur la Flandre Intérieure sont variés !





Préserver notre environnement pour bien vivre en Flandre Intérieure

Nous bénéficions d'un cadre de vie d'une grande qualité, avec une histoire et un patrimoine naturel très riches. Préservons-le ! Le PLUi prendra des dispositions qui maintiendront des espaces naturels de qualité avec une biodiversité conservée. Les projets urbains devront, par exemple, s'adapter à l'environnement naturel et bâti dans lequel ils s'implantent. Ce volet environnemental s'accompagne inévitablement d'une réduction de notre empreinte énergétique.



Créer un territoire aménagé autour des communes rurales et urbaines, sans distinction

C'est l'un des grands défis relevé par le PLUi en Flandre Intérieure. La CCFI devient la clé de voûte de l'aménagement du territoire pour réfléchir plus globalement et durablement, et ainsi apporter de la cohérence aux projets urbains et ruraux. Par exemple, à Berthen, la CCFI accompagne et soutient sur le plan technique la commune pour trouver l'aménageur le plus adapté pour mêler habitat et lieu de vie en centre-bourg.

Une réflexion à l'échelle d'un territoire, des applications concrètes au quotidien.

Valentin BELLEVAL
Vice-Président en charge de l'Aménagement, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Halte-gare de Cassel : nous vous associons au projet !

Après le nouveau parking du pôle gare de Bailleul en 2016 et l'aménagement futur de la halte-gare de Nieppe, la CCFI accélère la mise en œuvre de son projet de territoire en matière de mobilité avec la halte-gare de Cassel. Et nous souhaitons vous associer au projet !



La halte-gare de Cassel, implantée sur la commune de Bavinchove, est également limitrophe de la commune d'Oxelaëre. Une preuve supplémentaire, s'il en fallait une, de l'intérêt intercommunal de la mobilité. Cette halte-gare répond à de nombreux enjeux et un nouvel aménagement de ce nœud de communication est indispensable. Une emprise touristique tout d'abord, avec l'attractivité majeure de Cassel sur le territoire, économique avec la proximité immédiate de l'entreprise Cathelain, et enfin sociale, avec son utilisation par des habitants originaires de diverses communes. Depuis le mois de décembre, des négociations ont été engagées avec la SNCF pour le rachat des terrains et bâtiments afin de faire de cette halte-gare un lieu de vie et d'échanges. Très prochainement, des études vont être menées en vue d'aménager cette zone. Néanmoins, nous avons conscience qu'un aménagement réussi ne peut se faire sans votre avis, habitants et usagers. C'est pourquoi, nous allons mettre en place une boîte à suggestions dans les mairies des communes de Cassel, Bavinchove et Oxelaëre, ainsi qu'au siège de la CCFI. Votre avis est important, à vos stylos !

Plus d'informations sur le site Internet de la CCFI.



Les vestiaires et casiers

Zoom sur les futurs travaux de la piscine interco'

Cet été, la piscine intercommunale située à Bailleul sera fermée pour quelques mois. De nombreux aménagements sont prévus. Une transformation en profondeur avec un seul objectif : votre confort.

► Une mise aux normes des équipements...

La piscine méritait une cure de jeunesse et une mise en conformité de ses équipements. L'ensemble des carrelages intérieurs sera remplacé, l'étanchéité du bassin rétablie et les menuiseries renouvelées. Dans une logique de diminution de la consommation d'eau et d'énergie, le traitement des eaux sera également revu.

► ... avec un espace vestiaires repensé ...

En plus d'une complète accessibilité PMR* de l'ensemble de la piscine (vestiaires, pédiluve, sanitaires, etc.), l'espace vestiaires va subir de nombreux bouleversements ! 8 cabines individuelles et surtout 4 vestiaires collectifs de 15 mètres carrés chacun permettront d'accueillir groupes scolaires et public de façon optimale. 4 nouveaux sanitaires seront également créés.

* Personnes à Mobilité Réduite

► ... mais aussi des nouveautés !

La nouvelle ambiance moderne et colorée ne vous laissera pas indifférent. Vous n'allez pas reconnaître votre piscine ! Deux grandes nouveautés que vous découvrirez après les travaux : 200 casiers individuels (caution à monnaie) et un nouveau solarium de 75 mètres carrés adossé au bassin.

La CCFI investit pour optimiser le confort de votre piscine !

Carole DELAIRE
Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance, de la Jeunesse, de l'Action Sociale et des Relations avec les associations

ET SI ON PARLAIT FINANCES ?



Coût prévisionnel des travaux :

1 232 000 €



Durée des travaux :

7 mois



Prix d'entrée adulte de la piscine (habitant CCFI) :

2,80 €

Bébé, fais-moi signe !

La langue orale s'acquiert progressivement chez l'enfant mais son envie et son besoin de communiquer se manifestent bien avant la faculté de parler. Fort de ce constat, le multi-accueil « L'Escale des Monts » de Méteren propose l'apprentissage du langage des signes aux bébés dès leur arrivée dans la structure.

La communication non-verbale est tout aussi importante que le langage oral dans le développement de l'enfant. Soucieuse d'inscrire leur pratique dans le champ de la bienveillance et pour répondre au plus près aux besoins de l'enfant, toute l'équipe s'est formée à l'utilisation de la langue des signes. Au quotidien, cet apprentissage s'intègre parfaitement. L'enfant est interpellé par son prénom, son regard est recherché pour s'adresser à lui et le mot est toujours associé au geste en question. Evidemment, les mots employés sont simples (bonjour, dormir, boire, etc.) et doivent être répétés pour être compris et intégrés par l'enfant. L'apprentissage de la langue des signes pour bébé ne retarde en aucun cas l'apprentissage de la parole et permet au contraire à l'enfant



d'interagir avec son entourage et de le comprendre plus facilement. Cette langue, se basant en partie sur la langue des signes des personnes malentendantes, est donc très bénéfique et très appréciée par les enfants et leurs parents !

Les séjours prévus cet été :



► Inscriptions à partir du 29 avril 2017

Du 7 au 19 juillet
Séjour sport et détente
Vieux-Boucau
Landes

Du 24 au 28 juillet
Séjour européen
Strasbourg
Du 6 au 18 août

Du 11 au 20 juillet
Séjour sportif
Orbey
Vosges

Séjour nature et mer
Martigues
Calanques

Du 22 au 31 juillet
Séjour à la montagne
Orcières
Hautes-Alpes

Du 9 au 21 août
Séjour nature et détente
Vieux-Boucau
Landes

Du 21 au 25 août
Séjour culturel
Paris

500 élèves participeront aux CLEC cette année !

Chaque année scolaire, la CCFI sillonne la Flandre Intérieure pour proposer les Classes Lecture Ecriture Culture (CLEC) aux enseignants et à plus de 500 élèves de nos écoles primaires. Zoom sur trois beaux projets réalisés cette année.

Entre septembre 2016 et mai 2017, ce sont 24 classes de CM2 qui auront bénéficié des CLEC. De Blaringhem à Strazeele, en passant par Steenwerck, Hazebrouck ou encore Sainte-Marie-Cappel, ce dispositif a permis aux élèves de découvrir des thématiques variées sur leur temps scolaire : sécurité, je découvre ma ville ou encore développement durable.

Trois exemples de beaux projets réalisés par les enfants cette année :



Les élèves de 4 classes de l'école Saint-Amand de Bailleul ont réalisé un film d'animation sur la thématique du harcèlement à l'école avec le cinéma Le Flandria. Le scénario a été écrit par les enfants et ils ont choisi de tourner le film eux-mêmes !



Sur le thème du développement durable, l'école du Drooghout du hameau de Sec-Bois à Vieux-Berquin a créé, avec l'aide d'un parent paysagiste, des bacs à compost au sein de leur jardin pédagogique.



A Eecke, les élèves du groupe scolaire Paul Delmaere ont découvert l'histoire de leur commune en parcourant les archives et en arpentant les rues. Les élus de la commune et Carole DELAIRE, Vice-Présidente de la CCFI, ont animé cette semaine placée sous le signe de la citoyenneté, du patrimoine communal et de l'intercommunalité.



Pour valoriser les projets des enfants, un bilan CLEC sera réalisé sous forme d'exposition itinérante pour découvrir les productions réalisées. Les dates à retenir : 8 et 9 juin 2017 à la salle des sports de Steenvoorde, 13 juin 2017 à la salle des fêtes de Cassel, 15 et 16 juin à la salle des fêtes de Steenbecque.

Plus d'informations sur le site Internet de la CCFI.

Une épreuve cycliste 100% CCFI !



© 4 Jours de Dunkerque

Pour cette 63^e édition des 4 Jours de Dunkerque, du 9 au 14 mai 2017, la CCFI est plus que jamais partenaire de la célèbre épreuve cycliste. La nouveauté cette année ? Une épreuve 100 % CCFI le samedi 13 mai !

Les 4 Jours de Dunkerque prennent une nouvelle dimension cette année avec l'élargissement au périmètre des Hauts-de-France et un nombre de jours de course revu à la hausse. Le partenariat entre la CCFI et l'épreuve cycliste, dont nous soufflons la troisième bougie, prend lui aussi une toute autre tournure. En effet, le samedi 13 mai 2017, la célèbre épreuve des Monts de Flandre se déroulera à 100% sur le territoire de la CCFI ! La CCFI vous réserve quelques surprises à l'arrivée et au départ de cette épreuve reine.

On vous explique le parcours :

Le départ sera donné à **12h25** de Boeschèpe, au Mont des Cats, puis les coureurs graviront le Mont Noir et clôtureront l'étape vers

17h10 sur les traditionnels pavés du Mont Cassel. En plus des multiples ascensions des trois montagnes des Flandres, le circuit empruntera au total 13 communes du territoire.

km Distance : **188,40 km**

Nombre de coureurs : 150

Nombre de communes CCFI traversées : 13



Plus d'informations sur : www.4joursdedunkerque.org

INFOS PRATIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE INTÉRIEURE

- Adresse**
Centre Directionnel
41, avenue de Lattre de Tassigny
59190 HAZEBROUCK
- Horaires d'ouverture**
Du lundi au vendredi
08h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
- Contact**
03 28 50 50 50
mailccom@cc-flandreinterieure.fr

PISCINE INTERCOMMUNALE BAILLEUL

- Adresse**
Piscine intercommunale
4 allée Pierre de Coubertin
59270 BAILLEUL
- Horaires d'ouverture**
Lundi : 18h35 - 20h00
Mardi : fermée au public
Mercredi : 17h30 - 19h00
Jeudi : 17h00 - 19h00
Vendredi : 18h00 - 20h00
Samedi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Dimanche : 10h00 - 12h00
- Contact**
03 28 49 12 57

- Service Portage de Repas**
03 59 68 40 18
portagederepas@cc-flandreinterieure.fr
- Service Jeunesse**
03 59 68 40 19
- Service Petite-Enfance**
03 28 50 50 50
- Multi-Accueil Méteren**
03 28 50 40 32
- Multi-Accueil Steenvoorde**
03 28 50 11 41
- Relais Assistants Maternels**
03 28 50 50 50
ramifi@cc-flandreinterieure.fr
- Service Urbanisme**
03 59 68 40 25
urbanisme@cc-flandreinterieure.fr